



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : <sup>2</sup>**

**CAPES externe et CAFEP-CAPES**

**Section :**

**Langues régionales : Basque**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par :

Jean Marie CASENAVE,  
Président du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

## Sommaire

Présentation générale	3
Organisation des épreuves pour la session 2021	3
Résultats de la session 2021	5
Compte rendu des épreuves écrites de la session 2021	6
Epreuves écrites d'admissibilité	6
Composition en langue Basque	6
Epreuve de Traduction et Faits de Langue	9
Bibliographie indicative	19
Epreuve à options	20
Option Anglais	20
Option Espagnol	22
Option Lettres	23
Option Histoire	24
Compte rendu des épreuves orales de la session 2021	25
Epreuves orales d'admission	25
Epreuve de Mise en situation professionnelle	25
Epreuve d'Entretien à partir d'un dossier	28

CAPES Externe / CAFEP DE BASQUE  
SESSION 2021  
PRESENTATION GENERALE

Observations préliminaires :

Au cours de la session 2021, quatre postes ont été mis au concours : 2 postes pour le CAPES externe, 2 postes pour le CAFEP.

Programme du Capes de basque :

Le programme du CAPES de basque a été renouvelé à l'occasion de la session 2019 et reconduit à l'identique pour moitié pour la session 2021 :

Littérature :

1. ETXEBERRI Joanes, *Obras Vascongadas*, 1718, Edition de Julio de Urquijo, Paul Geuthner éditeur, 1907, Reprise éditions Atlantica.
2. La fable au cours du XIXème siècle (J.A. Mogel, B. Mogel, P. Iturriaga, M. Goihetxe, Gratien Adéma « Zaldubi »).
3. LHANDÉ Pierre, *Yolanda*, 1921 : le roman historique au début du XXème siècle.
4. TXILARDEGI (Jose Luis Alvarez Enparantza), *Leturiaren egunkari ezkutua*, 1957 : l'apparition du roman contemporain.

Civilisation :

1. L'émigration des Basques en Amérique (1850-1950): représentations culturelles et littéraires.
2. Les dynamiques de la société basque au XIX° siècle.

**Organisation des épreuves pour la session 2021**

Contrairement à la session 2020 qui avait été réduite aux seules épreuves écrites suite au premier confinement, la session 2021 a repris la configuration des années antérieures à la pandémie. Les épreuves écrites se sont déroulées à la fin du mois de mars et les oraux ont eu lieu au début du mois de juin. De la même façon, les épreuves écrites comme orales ont retrouvé les coefficients habituels :

## Epreuves écrites d'admissibilité

1. Epreuve en langue basque : composition en langue basque sur un sujet de littérature ou de civilisation et épreuve de traduction ; durée : cinq heures ; coefficient : 1.

2. Epreuve à options :

Les candidats ont le choix, lors de l'inscription au concours, entre les options suivantes :

- Option anglais et option espagnol : commentaire dirigé en langue étrangère d'un texte littéraire ou de civilisation se rapportant au programme des épreuves écrites d'admissibilité du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères anglais ou espagnol ; durée : cinq heures ; coefficient 1.

- Option français : Composition française (sujet de la première épreuve du CAPES de Lettres modernes) ; durée : six heures ; coefficient 1.

- Option histoire et géographie : suivant le choix du candidat formulé lors de son inscription au concours :

Composition d'histoire ou composition de géographie se rapportant chacune au programme correspondant du concours externe du CAPES externe d'histoire ou de géographie. La composition d'histoire s'appuie sur divers documents relatifs au sujet donné. La composition de géographie, prenant appui elle aussi sur des documents en rapport avec le sujet donné, comporte en outre un exercice obligatoire de cartographie.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

## Epreuves orales d'admission

Epreuve de mise en situation professionnelle :

Durée : préparation : trois heures ; présentation et entretien : 1 heure ; coefficient : 4.

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier :

Durée : préparation : deux heures ; présentation et entretien : 1 heure ; coefficient : 4.

## **Résultats de la session 2021**

### **Epreuves écrites d'admissibilité**

Sur les 14 candidats inscrits au CAPES externe, 11 étaient présents à l'ouverture des épreuves écrites. Tous ont participé à l'ensemble des épreuves écrites.

Pour le CAPES, sur un total possible de 60 points, les notes obtenues par les quatre candidates retenues pour l'oral au cours des épreuves d'admissibilité sont : 37,00 ; 35,50 ; 35,00 ; 30,00. Elles ont donc obtenu les moyennes suivantes : 09,25 /20 ; 8,88/20 ; 8,75/20 ; 7,50/20. La barre d'admissibilité a été fixée à 7,50/20. Les candidats éliminés ont enregistré des résultats sensiblement en dessous de cette note moyenne. Pour le CAFEP, candidats trois candidates été déclarées admissibles. La barre d'admissibilité a également été placée à 07,50/20. Les notes obtenues sur 60 points sont les suivantes : 35,00 ; 30,00 ; 30,00. Ramenées sur 20 les notes correspondant à l'admissibilité au CAFEP sont donc : 8,75/20 ; 7,50/20 ; 7,50/20.

### **Epreuves orales d'admission :**

Sur les sept personnes admissibles à l'issue des épreuves écrites, toutes ont répondu à la convocation aux épreuves orales. Sur les deux candidates admises au CAPES, la première a obtenu la moyenne suivante : 12,75/20. La seconde candidate a totalisé une moyenne de 10,92/ 20. La barre d'admission a été fixée pour le CAPES à 10,90/20.

Deux candidates ont également été admises au CAFEP. La première a obtenu la moyenne suivante : 14,33/20. La seconde candidate est parvenue à une moyenne de 12,33/ 20. La barre d'admission du CAFEP a été fixée à 12,30/20.

## COMPTE RENDU DES EPREUVES ECRITES DE LA SESSION 2021

### EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

#### COMPOSITION EN LANGUE BASQUE

Le sujet de la session 2021 du CAPES-CAFEP de basque était composé de quatre documents. Les deux premiers étaient extraits du roman de Pierre Lhande intitulé *Yolanda* et paru en 1921. Le troisième texte était une variante versifiée en dialecte souletin de *Brodatzen ari nintzen edo Neska ontziratua* (*J'étais en train de broder* ou *La Fille embarquée*, une ballade traditionnelle en dialecte labourdin). Le dernier texte était tiré d'un essai littéraire publié en 2005 par Patri Urkizu et intitulé *Balada zaharrez, Itzulpen eta moldatze moduez* (*Au sujet des vieilles ballades, Traductions et adaptations*). Dans cet ouvrage, l'auteur évoquait la diffusion des différentes versions de certaines chansons populaires à travers l'Europe.

Le thème commun à tous ces documents était celui de la fille enlevée à sa famille par des marins de passage, un motif très répandu dans la tradition populaire européenne depuis la période médiévale. Le dossier présentait deux entrées complémentaires dans ce thème qu'il s'agissait d'utiliser pour présenter le corpus dans **une première partie du devoir**. D'une part, les trois premiers textes permettaient d'étudier deux versions distinctes du rapt de la jeune fille, l'une dotée d'une fin heureuse avec *Yolanda*, l'autre d'une issue tragique avec la ballade traditionnelle. D'autre part, les deux derniers documents, la ballade adaptée au dialecte souletin et l'extrait de l'essai invitaient les candidates et les candidats à une réflexion d'ordre métalittéraire sur la diffusion à travers tout le continent européen des mêmes thèmes poétiques et motifs esthétiques.

Cette transmission s'est faite d'une culture et d'une langue à l'autre par le biais de traductions plus ou moins fidèles, le plus souvent grâce à des adaptations linguistiques et notamment dialectales. Il était également possible de relier cette poésie de tradition orale à la création littéraire écrite du début du XXe siècle par l'intermédiaire de Pierre Lhande qui reprend ce thème de la fille embarquée pour en faire le nœud de l'intrigue de son roman.

Deux bateaux flamands, affrétés par Philippus Jordaens, un riche armateur originaire de Bruges, accostent à Fontarrabie pour charger une cargaison de barres de fer après avoir remonté le chenal jusqu'à la forge d'Urdanibia. Cette transaction commerciale est l'occasion pour Pierre Lhande de mettre en scène une confrontation entre les cultures basque et flamande et certains de leurs représentants. Par l'intermédiaire de Jordaens, les marchands brugeois font montre de leurs richesses et de leur sentiment de supériorité à l'égard de régions d'Europe moins prospères que la Flandre. Face à cette domination économique, le Pays basque dépeint par Pierre Lhande incarne un autre modèle de souveraineté économique et culturelle, d'inspiration familiale, profondément ancré

dans l'identité basque. En fait, ce roman permet à Pierre Lhande de donner une épaisseur historique (de fiction historique) au projet politique national qu'il soutenait à l'époque de la rédaction de *Yolanda*.

Le troisième document est une variation sur un thème bien connu au Pays basque, à travers les dialectes côtiers (Labourdin, Guipuscoan, Biscayen), à savoir celui de l'enlèvement d'une jeune fille par des marins de passage. Ici, il s'agit d'une version souletine de la chanson labourdine « Brodatzen ari nintzen », ballade datée approximativement du XVIIe siècle, tout en sachant qu'il s'agit d'un thème universel connu dès l'Antiquité. Cette version souletine a été recueillie à Gotein, c'est-à-dire très loin à l'intérieur des terres. Cela veut dire que les chansons circulent à travers un territoire et qu'elles font l'objet d'adaptations locales. En Soule, loin de la mer et des ports de la côte et par conséquent, loin du danger représenté par les marins étrangers, la chanson a rencontré un public non pour le fait divers malheureux qu'elle raconte mais pour la tension poétique et tragique qu'elle transmet, pour sa valeur esthétique.

Quant au dernier document, il explicite à travers des exemples variés les phénomènes de circulation des œuvres, leur adaptation et transposition linguistique et culturelle déjà perceptible dans la ballade recueillie en Soule. Comme beaucoup d'autres thèmes poétiques et motifs esthétiques, celui du rapt de la jeune fille a connu de multiples versions à travers l'Europe. En donnant l'exemple des versions françaises et bretonnes, Patri Urkizu suggère que la chanson a sans doute été empruntée à d'autres langues et cultures par les Basques.

A la lecture des copies de la session 2021, il semble que certains candidats ont eu des difficultés à opérer une synthèse du corpus proposé qui ne présentait pourtant pas d'obstacles majeurs en termes de compréhension linguistique, la version en dialecte souletin mise à part. De plus, le nombre de documents étant limité à quatre textes, il n'y avait pas a priori de problèmes pour une prise en compte intégrale du corpus dans le temps imparti.

Le jury tient également à rappeler qu'il ne suffit pas de proposer une synthèse des documents à utiliser. Il faut aussi donner une analyse critique du dossier qui permet de bien caractériser les documents, le genre ou le type de discours qu'ils illustrent, leurs principaux centres d'intérêt linguistiques, littéraires et culturels. Enfin, cette première partie est aussi l'occasion de préciser l'axe (ou les axes) en relation avec les programmes auquel il serait possible de rattacher le dossier ainsi que la problématique transversale qui pourrait servir d'entrée critique dans le dossier et d'épine dorsale au devoir.

La **deuxième partie du devoir** pouvait donner lieu à une discussion sur les divers modèles d'adaptation des traditions littéraires extérieures à la culture basque. Les deux extraits de *Yolanda* et la version souletine du rapt de la jeune fille offraient largement matière à ce débat critique. La chanson recueillie en Soule n'est pas connue dans le contexte de la culture et de la littérature basques. Cependant, les candidats ont sans aucun doute entendu certaines autres versions largement diffusées par des chanteurs contemporains : le groupe *Haizea* de Amaia Zubiria et Txomin Artola pour la version labourdine « Brodatzen ari nintzen » et Ruper Ordorika pour la version biscayenne « Isabelatxu, neska ontziratua ». Il leur était donc facile de constater que l'adaptation souletine était

tout à fait ressemblante à ses homologues de la Côte basque. Il fallait également remarquer qu'elle était tout à fait conforme au genre de la ballade, à ses développements narratifs et à ses ressorts tragiques, comme le suicide final en haute mer de la jeune fille qui a été enlevée.

Précisément, c'est en cela que la comparaison avec les deux extraits du roman Yolanda était intéressante et donnait matière à discussion. Pierre Lhande a bien repris le thème traditionnel du rapt de la jeune fille puisque le capitaine flamand éconduit par Yolanda se venge d'elle en la faisant enlever par ses marins. Lhande en fait même le point central de son récit, l'acmé du drame. Le rapt de l'héritière de la forge d'Urdanibia est la conséquence de la confrontation verbale directe entre les deux personnages (Jordaens et Yolanda) et symbolique entre les deux cultures, toutes deux en quête d'une reconnaissance de leur suprématie.

Le combat qui suit le rapt et l'interception des bateaux par les hommes d'Urdanibia marque la victoire des Basques sur les Flamands et la libération de Yolanda. La narration traditionnelle est ici inversée et le ton épique que le romancier emploie pour décrire la poursuite des bateaux et la bataille sans merci qui suit leur interception par les hommes d'Ixtebe donne encore plus de relief à l'attitude courageuse des forgerons basques. Qui plus est, c'est le marteau de la forge qui, accidentellement - mais de façon très opportune au plan symbolique- tue le chef des Flamands, organisateur du rapt lors de son retour forcé à Urdanibia. Il était donc aisé de démontrer que le motif de l'enlèvement de la jeune fille est ici détourné pour occasionner une issue positive, contrairement à la ballade souletine. Et cette fin heureuse scelle la réconciliation entre Yoanes, le sauveur de Yolanda héritier de la vieille noblesse du pays, et Ixtebe, le père de Yolanda, le maître de forge représentant de la nouvelle classe dominante enrichie par la métallurgie et le commerce. Dans cette deuxième partie, il était possible de souligner l'intégration du motif poétique du rapt issu de ces ballades universellement répandues à la création littéraire du début du XXe siècle. C'est donc une intertextualité dynamique et créative qui est mise en valeur par Pierre Lhande à cette occasion.

A l'issue de cette deuxième partie, les candidats ont déjà rempli une bonne partie de leur contrat au plan proprement méthodologique. En effet, après avoir présenté les principaux éléments d'interprétation du corpus proposé, ils en ont discuté la pertinence dans la deuxième partie. Cependant, ils peuvent aussi chercher, dans une dernière partie, à dépasser la discussion critique qu'ils ont menée auparavant. Pour ce faire, ils avaient la possibilité de poursuivre sur la voie de l'intertextualité dans **une troisième partie** susceptible de s'appuyer sur la partie précédente mais surtout, sur le dernier document de Patri Urkizu consacré à la circulation des œuvres et des thèmes littéraires comme des motifs esthétiques. L'auteur réfléchit aux différentes sources de ces emprunts à la littérature européenne -voire universelle- et même aux mythologies ainsi qu'aux textes sacrés comme la Bible. Il observe aussi les formes diversifiées qu'ils peuvent présenter selon les langues.

On peut aussi ajouter la circulation à travers une même aire géographique et culturelle, comme le Pays basque par l'intermédiaire de la variation linguistique. En effet, comme indiqué dans la première partie, il est possible de rappeler ici que ce même thème de la jeune fille enlevée a été adapté aux dialectes côtiers, biscayen et labourdinois pour les deux versions les plus connues

(*Isabelatxu et Brodatzen ari nintzen*) et qu'il est ensuite passé aux dialectes de l'intérieur du pays, en l'occurrence le souletin. Enfin, on pouvait terminer cette réflexion sur les phénomènes d'intertextualité par un paragraphe consacré aux rapports entre la tradition (ici orale) et la création écrite à travers l'exemple de *Yolanda*. Le sujet de la session 2021 était une invitation à réfléchir à la circulation, à la réutilisation et aux multiples métamorphoses des thèmes poétiques et esthétiques au sein de toutes les littératures.

Pour terminer, et en vue de la prochaine session de concours, le jury rappelle aux candidats qu'il est important de soigner leur langue de rédaction. Ils doivent aussi présenter un devoir d'au moins huit pages. Bien sûr, la qualité de la copie prime sur la quantité : il est fondamental que la composition développe une analyse structurée de manière progressive, en suivant la méthodologie propre à cet exercice. Cependant, un devoir court (moins de sept pages, environ) serait considéré comme la marque d'une réflexion insuffisante à ce niveau.

### **EPREUVE DE TRADUCTION ET FAITS DE LANGUE**

La sous-épreuve de traduction au CAPES de basque se compose de trois parties : une version, un thème et des questions de faits de langue. Le barème appliqué cette année a été le suivant : 8 points pour la version, 8 points pour le thème et 4 points pour les questions de faits de langue. Cette année sur les 9 copies à corriger, les notes attribuées par le jury allaient de 6,5/20 à 12/20 pour les copies du CAPES et de 4/20 à 8,5/20 pour les copies du CAFEP. Le jury déplore un niveau général très moyen avec une seule copie au-dessus de la moyenne, et a noté qu'une copie était très défailante, notamment avec une partie de la version non traduite.

#### **VERSION**

Le texte proposé en version était un texte de Jean Hiriart Urruty, auteur basque bien connu pour avoir dirigé l'hebdomadaire *Eskualduna* pendant 25 ans. Éditorialiste du journal, il a jeté les bases du journalisme en basque, et a été un précurseur, un modèle pour les auteurs qui le succéderont (Oxobi, Jean Etxepare ou le chanoine Pierre Lafitte). Des anthologies ont été éditées plusieurs fois par le chanoine Pierre Lafitte, le dialectologue Iñaki Camino ou le spécialiste de l'auteur Xabier Altzibar. Sa langue est à la fois concise et dense et présente un grand intérêt en traduction avec de réelles difficultés pour rendre ces nuances et tournures idiomatiques en français. Il s'inspire de la tradition littéraire basque tels Oihenart, Axular ou Duvoisin et des modèles français classiques tels Saint Beuve, La Bruyère ou Bossuet.

Le texte intitulé *Uhaldea*, à traduire par « La crue », était un texte à dominante descriptive qui relatait la crue de juillet 1913 qui toucha le Pays basque, et notamment la montée de la Nive à Cambo. Il comportait de réelles difficultés lexicales, avec un lexique spécifique qui a donné lieu à des faux-sens, des contre-sens, ou même des barbarismes, des suffixes péjoratifs pas toujours traduits,

des omissions, des tournures syntaxiques navarro-labourdines, des ellipses verbales, des tournures impersonnelles, des termes polysémiques pas toujours bien contextualisés, etc. Les candidats n'ont pas toujours compris les nuances et les finesses que comportait le texte, et ont parfois eu des difficultés pour les rendre en français. Le jury a par exemple constaté des stratégies opposées : des traductions très littérales donnant lieu à de nombreux calques lexicaux ou syntaxiques, ou des traductions très éloignées du texte source comme par exemple des phrases scindées en deux en supprimant la proposition relative.

### Uhaldea

#### **1. Joan den astelehen eguerditik oren bat ondoxean ohartzten hasi dire Baionan *la Nive* Kanbotik heldu den ura goiti doala eta dena lur gorri, zikin, oro puzkateriaz bethea.**

Le texte commence par une contextualisation spatio-temporelle. La présence du suffixe diminutif *-xe* n'a pas toujours été traduit par les candidats, ce que le jury considère comme une omission, fortement sanctionnée au concours. En outre, il était indispensable de traduire la troisième personne du pluriel basque par le pronom impersonnel "on". Le nom *puzkateria* composé du suffixe à connotation péjorative *-teria* a donné lieu à des propositions approximatives comme "déchets" ou "gravats", alors qu'il fait référence à des "objets divers". Le respect des conventions orthographiques devrait conduire les candidats à orthographier correctement Cambo-les-Bains.

#### **2. Begiz ikus ahala zalhu eta gaindi joaki, gero-ta zurruburru gehiagorekin. Metaka heldu, itsas-ura samur denean bezala, mailka ; gibleko maila bethi aitzinekoa baino gorago.**

Ce segment se caractérise par une ellipse verbale en basque qui doit être rendue par un rétablissement du pronom personnel sujet dans la traduction en français. Habituellement, *zurruburru* signifie le bruit du tourbillon, "un grondement". Certains candidats ont réalisé un malencontreux contre-sens en proposant "rumeur" qui se dit *zurrumurru*, d'autres ont proposé le familier "brouhaha" inapproprié ici. Le jury rappelle la polysémie de l'adjectif *samur* en basque, pouvant signifier "tendre" mais qui dans le texte ne pouvait se traduire que par "en colère".

#### **3. Zer da hau ? Leihoetarik beha, ur hegiko egoiliarrak oro. Uraren bi bazterrak eta hiru zubien gainak oren laurden batez betheak jendez. Oro harrituak, non zer othe zen eta zeri ginauden !**

La traduction de *zeri ginauden* a posé des difficultés aux candidats qui n'en n'ont pas saisi le sens. Il pouvait être traduit par "à quoi nous devons nous attendre". Le jury indique que *Zubien gaina* n'est pas "la hauteur des ponts" mais bien "le haut des ponts".

4. **Anhartean, ura bethi gaindi, oldar gaitzean : lapar, egur, abar hil eta bizi, solido, ernai zahar, laborantzako tresna, kadira, ohe somier, athe-leiho, arbola oso errotik jali, gero-ta gehiago eta handiago ; behi bat; zonbeit ardi; xerrikume eta urde larri... bat segurik hiru kintalez goitiko ; zaldi, asto; ahate, antzara, oilo, zakhur, apotzar, suge, musker ferde, han iragaiten ikusi ez dutenik ez da.**

La traduction de ce segment a mis en lumière des lacunes lexicales tant en basque qu'en français. Cette énumération lexicale a destabilisé les candidats. L'emploi d'hypéronymes conduit à une réécriture du texte, à des approximations qui, si elles mettent en évidence une compréhension générale du texte, laissent transparaître un répertoire lexical défaillant ou partiel. Ainsi, *lapar* "ronce" ne peut être rendu par "plante" ni par "buisson". De même, *solido* qui signifie "solive" ou *ernai* à traduire par "poutre" ont donné lieu à de nombreux contre-sens. Enfin, *musker ferde* "lézard vert" semble inconnu des candidats. Une lecture régulière des oeuvres littéraires en basque et en français lors de la préparation devrait permettre d'éviter ces grossières erreurs.

5. **Hil kutxa bat ere ba omen. Batek hau ikusi, bertzeak hura. Ez balinba ! Nola ditake hori ? Bizi ala hil ? Hango erasia !**

Même si ce segment ne présente pas de difficultés lexicales, certains candidats réalisent des confusions sémantiques ou faux-sens à l'intérieur d'un même champ sémantique, en proposant notamment "tombe" au lieu de "cercueil" pour *hil kutxa*. Il fallait traduire *erasia* par "chamaillerie" ou "dispute" mais certainement pas par "offense" comme le jury a pu le constater.

6. **Eta oro beha, begiak luzatuz urerat. Huna suge alimale bat, haur baten besoa bezala, lephoa goiti altxatuz doala.**

Ce segment où le verbe est élide a parfois été traduit de manière trop littérale. Ainsi, l'expression *begia luzatu* ne peut être rendu par le calque lexical "allonger l'oeil", qui la rend incompréhensible et inexacte, mais plutôt par "fixer les yeux".

7. **—Bizi ? —Ba naski ! Beha zozu, gizona. —Huna bertze bat, ur hegirat ezin helduz ari ; bipera izan behar da, —Ez —Ba... Parasol giderraz batek laguntzen du sugea hegiratzen. Jali orduko, han berean kali.**

La forme verbale impérative *beha zozu* comporte un objet pluriel, qu'on pourrait transcrire en basque unifié "beha iezaiezu". Certains candidats peu familiarisés avec des textes en navarro-labourdin littéraire n'ont pas relevé cette aspect conduisant à une erreur grammaticale.

- 8. Ureko sugeak izan behar ziren oro edo gehienak. Mendian urak lo hatzeman zonbeit ere ba naski. Sant-lzpiritako ur hegi harri lauzaz estalietan omen zen biharamunean frango ageri suge hetarik, multzoka, nonahi.**

Le jury rappelle qu'une traduction fidèle au texte source est de rigueur. Ces nombreux serpents de rivière pourraient être des anguilles.

- 9. Beharrik ez dezakete min handirik nehorri egin suge urekoek. Arraina ere izitu du, zoratu, nahasi osoki uhaldeak ; ur zikin, lurrez loditu hartan ezin bizi, ala nork daki zer ? Zernahi arrain hil omen da ; eskuz bil ahala bazen tokitan, urak apaltzearekin, pentze eta landa zilo batzuetan geldituak**

La valeur temporelle du nom verbal décliné au sociatif (ou comitatif), pourtant très utilisé dans les travaux littéraires, n'est pas toujours connu des candidats.

### **Proposition de traduction**

#### La crue

Lundi dernier peu après une heure de l'après-midi à Bayonne on a commencé à s'apercevoir que l'eau de La Nive qui vient de Cambo-les-Bains est en train de monter et est faite de terre rouge, sale, entièrement remplie d'objets divers. Elle va rapidement et monte à vue d'œil, avec de plus en plus de tourbillons. Elle arrive par masses, comme l'eau de mer quand elle est en colère, par vagues, la vague qui suit toujours plus haute que la précédente.

Qu'est-ce que ceci ? Tous les habitants du bord de l'eau regardent depuis leurs fenêtres. En un quart d'heure, les deux rives et le haut des trois ponts sont remplis de gens. Tous épouvantés, se demandant qu'est-ce qui se passe, où, et à quoi nous devons nous attendre ! Entre-temps, l'eau monte toujours, dans un élan considérable : ronces, bois, branches mortes et vives, solives, vieilles poutres, outils d'agriculture, chaises, sommiers de lit, portes et fenêtres, arbres entiers déracinés, il y en a de plus en plus et ils sont de plus en plus grands ; une vache ; quelques brebis ; porcelets et gros cochons... un de plus de trois quintaux au moins ; chevaux, ânes ; canards, oies, poules, chiens, énormes crapauds, serpents, lézards verts : il n'y a rien qu'on n'ait vu passer là-bas. Même un cercueil paraît-il. L'un a vu ceci, l'autre cela, « Non assurément! Comment cela se peut-il? Mort ou vif? » Quelle chamaillerie il y avait là-bas!

Et tous de regarder, en fixant les yeux sur l'eau. Voici un serpent énorme, comme le bras d'un enfant, qui s'en va en relevant le cou. « Vivant? - Oui assurément ! Regardez-le, camarade. - En voici un autre, qui essaie mais n'arrive pas à atteindre la rive; ce doit être une vipère. - Non. - Oui ... » Du manche d'un parapluie on aide le serpent vers la rive. Dès qu'il est sorti, il l'abat sur place.

Tous ou la plupart devaient être des serpents d'eau. Certains également attrapés par l'eau à la montagne alors qu'ils dormaient, probablement. Il paraît que sur les berges couvertes de pierres lauzes de Saint-Esprit il y avait le lendemain beaucoup de ces serpents, par groupes, partout. Heureusement, les serpents d'eau ne peuvent faire de grand mal à personne.

La crue a aussi effrayé, affolé, totalement brouillé le poisson ; impossible de vivre dans cette eau sale, épaissie de terre, ou de qui sait quoi? Il paraît qu'il est mort quantité de poissons; il y en avait par endroits autant qu'on pouvait en ramasser de la main, restés dans quelques trous des prés ou des champs avec la baisse des eaux.

Jean Hiriart Urruty, *Eskualduna*, 1913

## THEME

Le texte proposé au concours cette année était un texte contemporain de Michel Ragon tiré de *L'accent de ma mère*. Contrairement au texte proposé en version, il ne présentait pas de difficultés lexicales ou syntaxiques. La traduction du registre familier (boulot, débarquer) a donné lieu à quelques propositions intéressantes mais a également causé des problèmes. Les principales erreurs linguistiques concernent l'orthographe lexicale, les candidats ne respectent pas toujours les règles du basque unifié fixées par l'*Euskaltzaindia* : \*akzento, \*studio, \*xumatu. De même, le jury a relevé des erreurs grammaticales inacceptables au CAPES de basque comme \*baitzizaidalako (double marque causale préfixée et suffixée) ou l'adverbe *baizik* qui appelle la particule négative *ez* pour former *baizik ez*.

### L'accent de ma mère

- 1. Donc ma mère avait bien un accent. Mais cet accent que je connaissais depuis ma naissance, cet accent qui était celui de ma langue maternelle, je ne l'entendais pas lorsque je le « voyais » parler.**

La traduction du début du texte doit impérativement marquer l'absence d'adjectif possessif. Par rapport au français et à l'espagnol, le basque utilise peu le possessif et traduit « ma mère » par *amak*. La langue actuelle calquée sur le français a tendance à le réinsérer. En basque, l'utilisation du possessif permet la précision en cas d'ambiguïté, pour exprimer le réfléchi notamment.

- 2. Je ne l'entendais pas parce qu'il m'était naturel. Il ne m'apparaissait qu'à travers l'anonymat de l'écouteur téléphonique. Je ne voyais plus alors ma mère, je ne percevais plus que l'accent.**

La traduction de ce segment en langue basque engendre des formes verbales bi-personnelles conjuguées au passé *zitzaidan*. Le verbe « percevoir » se dit *hauteman* en basque.

- 3. Mais si je percevais cet accent, cet accent vendéen que je connais bien, que je reconnais entre tous, si je le recevais comme une anomalie, c'est que moi-même je ne parlais plus avec cet accent. Où l'avais-je perdu ? Quand ? Pourquoi ? Aucun souvenir.**

Le jury rappelle que l'orthographe unifiée doit être de rigueur dans le thème basque. La traduction de la première phrase interrogative en basque exige un –a final sur le participe *galdua* pour traduire le plus-que-parfait français.

- 4. Lorsque je débarquai à Paris, à vingt et un ans, à la recherche éperdue non d'un emploi mais d'un boulot, n'importe lequel, quelqu'un me dirigea vers les studios de radio en me disant :**

La difficulté de ce segment provient du registre familier et oralisé qui le caractérise. La traduction des substantifs « emploi » et « boulot » a surpris les candidats et a donné lieu à des propositions intéressantes comme respectivement *ogibide* et *lan*. En effet, le basque ne possède pas comme en français de substantifs distincts mais l'utilisation du diminutif –tto pouvait être une solution.

- 5. « Vous parlez sans aucun accent, ce qui est rare, vous pourriez devenir speaker. » Et en effet, on s'extasia dans les bureaux de la Radiodiffusion sur la qualité de mon français parlé.**

La traduction du pronom impersonnel « on » donne lieu à des choix de personne inadaptés. Le jury a sanctionné les copies qui ont proposé une traduction en langue basque à la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel.

- 6. Sans aller néanmoins jusqu'à m'embaucher. Je sais, maintenant, que ce français-là est le français littéraire dont j'avais hérité à la suite de mon long tête-à-tête avec les livres.**

Le dernier segment du texte composé d'une proposition relative ne peut être traduit en constituant deux propositions indépendantes. Le jury constate que *erorki* semble méconnu des candidats.

## Proposition de traduction

### Amaren azentua

Beraz amak azentu bat zuen. Baina sortzetik ezagutzen nuen azentu hori, ene ama hizkuntzarena zen azentu hori, ez nuen aditzen mintzatzeko "ikusten" nuelarik. Ez nuen aditzen naturala baitzitzaidan. Telefonoko erantzungailuaren anonimotasunaren bitartez baizik ez zitzaidan agertzen. Orduan ama ez nuen gehiago ikusten, azentua baizik ez nuen hautematen.

Baina azentu hori hautematen baldin banuen, ongi ezagutzen dudana Vendéeko azentu hori, ororen artean bereizten dudana, bitxikeria baten gisan hartzen baldin banuen, ordukotz nihaur azentu horrekin mintzatzeko ez nintzelako seinale da. Non galdua ote nuen? Noiz? Zergatik? Oroitzapen izpirik ez. Parisera heldu nintzelarik, hogeita bat urtetan, ez lanbide baten baina lantto baten bila, edozein, norbaitek irratiko estudioetara bideratu ninduen erranez: "Batere azenturik gabe mintzo zara, hori bakana da, speaker bilaka zintezke." Eta hain zuzen, irrati hedatzailearen bulegoetan ene frantses mintzatuaren kalitateaz xoratu ziren. Ez haatik ene enplegatzerara joateraino. Badakit, orain, frantses hori, liburuekin ukan naizen buruz-buru luzearen ondotik erorkiz ukan dudana frantses literarioa dela.

Michel Ragon, *Amaren azentua*, 1980

Dans ce rapport, nous avons tenté d'analyser les traductions proposées par les candidats, en proposant un commentaire détaillé par segment. L'objectif principal de ces quelques lignes est de mettre en évidence les diverses erreurs rencontrées dans les copies afin de guider les futurs candidats dans la préparation de cet exercice exigeant qui demande un entraînement régulier. Nous espérons que les futurs candidats pourront tirer profit de ces éléments et conseils.

## FAITS DE LANGUE

Cet exercice demande attention particulière. Il s'agit d'identifier la nature et la fonction des unités linguistiques soulignées, puis de proposer une description du fonctionnement linguistique de l'unité en question en langue source, et de justifier les choix de traduction effectués à partir de la comparaison des grammaires des deux langues. Cet exercice est souvent délaissé dans les copies. Quatre des neuf copies se sont vues attribuer une note de 0/4. Parfois les questions de fait de langue ne sont pas du tout traitées, et quand elles le sont, les réponses sont souvent peu approfondies, et/ou non-problématisées. Cela peut être dû en partie au manque de temps ; il serait opportun que les candidats prévoient, avant de commencer l'épreuve, de dédier une partie du temps à cet exercice et donc de terminer les traductions à une heure qu'ils auront préalablement fixée. Ainsi, une description précise, une réflexion à partir des connaissances en grammaire, et une comparaison argumentée du segment souligné avec la traduction proposée peuvent faire une différence radicale dans l'évaluation de la copie. Le jury conseille donc également aux candidats qu'ils se préparent, qu'ils acquièrent des bases solides en grammaire basque et française (descriptives, mais aussi théoriques), qu'ils intègrent la méthodologie propre à l'exercice, et qu'ils commencent à s'entraîner dès que possible.

### **Jali orduko, han berean kali.**

Cette phrase ressemble sur de nombreux aspects à un proverbe. Nous pouvons souligner tout d'abord sa structure binaire, typique des proverbes basques. Ensuite, l'absence de verbe fléchi : elle est composée d'une proposition principale dont le verbe est élide ou absent, précédée par un complément circonstanciel de temps propositionnel dont le verbe est non-fini (*jali* 'sortir'). Nous remarquerons également l'absence de sujet lexical dans les deux propositions. Enfin, la binarité est renforcée par la paire *jali-kali* ('sortir'- 'abattre'), un verbe et un nom respectivement, qui se distinguent phonologiquement par un seul phonème. Une certaine binarité peut être maintenue en français, avec des propositions sans verbe fléchi, plus précisément sans auxiliaire, et une rime entre deux éléments en opposition. On pourrait envisager la traduction proposée ci-dessus, où le verbe 'détruire' rend la violence du geste exprimée par la phrase soulignée : *À peine sorti, aussitôt abattu.*

**eskuz bil ahala bazen tokitan, urak apaltzearekin, pentze eta landa zilo batzuetan geldituak.**

Le segment souligné a de multiples niveaux de complexité. Il se compose d'une proposition principale, suivie d'une enchâssée ; mais toutes deux enchâssent d'autres propositions. Le verbe de la proposition principale est *izan* 'être', conjugué à la troisième personne du singulier présent avec un sujet nul, dont l'antécédent est le syntagme quantifieur *zernahi arrain* 'quantité de poissons'. Ce verbe,

qui est accompagné du préfixe *ba-*, prend ici une valeur sémantique existentielle. La proposition est modifiée par une proposition où la forme non-finie du verbe *ahal* 'pouvoir', est déterminée par le déterminant *-a*, et a pour complément une proposition participiale construite avec le radical du verbe *bil* 'ramasser'. Il s'agit d'un type de comparative dont le domaine de référence est la possibilité. Ensuite, la proposition *urak apaltzearekin, pentze eta landa zilo batzuetan geldituak* est une relative participiale de type adjectival (non-fini), qui est apposée à la proposition principale : le verbe *gelditu* est dans sa forme participiale, il modifie un nom qui est absent ou éliminé, en conséquence de quoi le déterminant clitique *-a* s'y attache directement. Cette relative enchâsse une proposition nominalisée introduite par la postposition comitative *-kin*, qui prend ici une valeur temporelle. Les différents niveaux d'enchâssement des propositions sont représentés ci-dessous à l'aide de crochets :

[[[eskuz bil] ahala] bazen tokitan], [[urak apaltzearekin], pentze eta landa zilo batzuetan geldituak]

La forme déterminée *ahala* n'a pas de dérivation syntaxique équivalente en français, ce qui la rend intraduisible et demande donc une adaptation pour la proposition principale. Nous proposons de maintenir la valeur modale de possibilité de *ahala*, et de la traduire par 'par endroits, il aurait même été possible de les ramasser à la main' (au détriment de la construction existentielle de la proposition dans le texte source). L'ajout de l'adverbe 'même' sert à rendre de manière détournée la gradabilité inhérente à la comparaison. Une alternative serait : 'par endroits, on aurait même pu les ramasser à la main'. Enfin, la relative participiale apposée, qui souvent en français ne peut pas être séparée à la droite du terme auquel elle est apposée par de trop nombreux éléments, sera ici préposée :

*par endroits, restés dans des trous de prés ou de champs à la baisse des eaux, il aurait même été possible de les ramasser à la main.*

### **qu'à travers l'anonymat de l'écouteur téléphonique**

Le segment souligné fait partie d'une proposition négative construite sur la locution adverbiale *ne...que*. Cette négation est restrictive (ou exceptive) ; la restriction porte sur un complément circonstanciel de moyen, introduit par la locution prépositionnelle *à travers*. La négation restrictive combine une prédication négative et une prédication positive, en ce sens qu'elle peut être traduite par « à travers rien, sauf l'anonymat de l'écouteur téléphonique ». La grammaire basque peut rendre ces subtilités par le biais de la locution adverbiale 'baizik (ez)' :

*Telefonoko entzungailuaren anonimotasunaren bitartez baizik*

### **si je le recevais comme une anomalie, c'est que moi-même je ne parlais plus avec cet accent**

Le segment souligné est composé de deux propositions. La première est introduite par la conjonction *sí*, mais son emploi n'est toutefois pas celui du conditionnel. La vérité de la proposition est

présupposée dans le texte, il ne s'agit pas d'une condition ou d'une supposition. La proposition principale, elle, n'a même pas la forme caractéristique de celle d'une construction conditionnelle, puisqu'elle est introduite par l'expression *c'est que*, dont le verbe *être* est une copule qui introduit une proposition subordonnée complétive attribut. Cette expression équivaut à *cela signifie que / cela montre que*. Une traduction syntaxiquement assez proche peut être proposée. La proposition subordonnée sera introduite par la locution *baldin ba-*, et rendra la même interprétation présupposée que son équivalente du français. Pour la proposition principale, une structure identique au français avec une subordonnée attribut ne serait pas grammatical ; nous préférons donc faire appel à une construction copulative avec un sujet nul et un syntagme nominal attribut dont la tête sera le nom *seinale* 'signe', avec en complément du nom une proposition finie, introduite par le suffixe de subordination *-ela* auquel s'attache le suffixe de relation *-ko* :

*bitxikeria baten gisan hartzen baldin banuen, ordukotz nihaur azentu horrekin mintzatzen ez nintzelako seinale da.*

## Bibliographie indicative

### Dictionnaires

Dictionnaire bilingue français-basque *Nola erran* <http://www.nolaerran.org>

Dictionnaire *Hiztegi Batua, Euskaltzaindiaren hiztegia*, Euskaltzaindia, 2015.  
[www.euskaltzaindia.eus](http://www.euskaltzaindia.eus)

Dictionnaire unilingue français. *Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires le Robert.

Euskaltzaindia, *Euskara batuaren esku liburua*, 2018.

Lhande, P. *Dictionnaire basque-français*, Beauchesne, 1926.

Orpustan, J.-B. *Basque et français. Méthode abrégée de traduction Navarro-labourdin classique*.

Orpustan, J.-B. *Lexiques choisis basque (navarro-labourdin classique) et français pour la traduction. I. Lexique basque - français; II. Lexique français – basque*.

Trésor de la langue française informatisé, Université de Lorraine/CNRS, 1994. En consultation libre sur <http://www.cnrtl.fr>

### Grammaires

Euskal Herriko Unibertsitatea, Sareko euskal gramatika, <https://www.ehu.eus/seg/>

Euskaltzaindia, 1985-1999, *Euskal Gramatika. Lehen Urratsak-I, II, III, IV, V*. Bilbo: Euskaltzaindia.

Grevisse, M. *Le petit Grevisse : grammaire française*, 2009, 32e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Grévisse M. et Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française*, 14e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2007.

Lafitte, P. 1944, *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*.

Pougeoise, M. 1998, *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris, Armand Colin.

Riegel M, Pellat J-C Rioul R. 2018, *Grammaire méthodique du français*, 7e édition mise à jour.

## **EPREUVE A OPTIONS :**

### **Option Anglais**

L'épreuve d'anglais du Capes de Basque est commune au Capes d'Anglais, d'où sa difficulté pour des candidats non-spécialistes.

L'énoncé de l'épreuve est très bref : « Compare and contrast the following texts ». Il est suivi de trois textes :

\_ le premier texte, référencé « Document A » est un extrait de *The New Empire Within Britain* (1982) de Salman Rushdie

\_ le deuxième texte, référencé « Document B » est un extrait d'un discours prononcé par Robin Cook, alors ministre britannique des affaires étrangères, le 19 avril 2001

\_ le troisième texte, référencé « Document C », est également un extrait d'un discours intitulé « Rivers of Blood » prononcé par Enoch Powell, homme politique britannique, le 20 avril 1968

Le point en commun évident est le sujet de ces trois textes, qui traitent du multiculturalisme de la Grande Bretagne, des enjeux de l'immigration et les défis de la diversité. Les trois textes sont distants dans le temps, séparés par de nombreuses années, et par le statut de leurs auteurs : un écrivain célèbre issu de la diversité, un ministre travailliste et un sulfureux homme politique proche de l'extrême droite. Les trois documents sont imprégnés d'un positionnement politique revendiqué sur des thématiques sensibles. Toutefois, le but de l'épreuve est de comparer les trois textes en soulignant des thèmes transversaux, mais aussi de les contraster, en n'omettant pas de montrer leurs divergences. C'est donc un double mouvement critique qui doit être opéré par le candidat en évitant bien sûr de tomber dans un simple catalogue binaire des convergences et divergences.

La compréhension initiale des textes est fondamentale pour ne pas commettre des contresens, et on ne peut que conseiller aux candidats de lire au moins deux fois chaque document, non pas individuellement, mais les trois textes à la suite, pour commencer dès la deuxième lecture à souligner des segments de texte qui font écho à des thèmes abordés dans les autres textes. Cette phase de découverte des textes est très importante, et le candidat doit vraiment lire très attentivement pour ne pas s'engager sur de fausses pistes. De plus, les sujets sont sensibles, et le candidat doit travailler de façon neutre, ne pas prendre de position personnelle ou par exemple avoir recours à la dérision comme l'un d'entre eux cette année.

L'épreuve est donc difficile, et il est impossible d'être exhaustif dans le temps imparti, ce qui signifie que le candidat doit se concentrer sur une approche des textes ciblée et justifiée par l'écrit, qui est ici la seule validation de toute affirmation. Autrement dit, le candidat doit opérer des choix critiques qu'il doit être en mesure de justifier en s'appuyant sur l'écrit, donc les citations sont fondamentales. Elles doivent être multiples et extraites de façon équilibrée des trois textes, le candidat doit rester vigilant sur ce point. Toutefois, l'épreuve n'est pas non plus un catalogue de citations, le candidat doit les utiliser pour construire une argumentation raisonnée et personnelle.

Un écueil majeur de cette épreuve serait une tentative de « faire dire » au texte des éléments de signification qui en sont absents, dans un effort maladroit pour faire émerger des éléments de convergence. Parfois, les candidats oublient le second verbe de l'énoncé « contrast », il s'agit aussi de souligner les divergences profondes entre les trois textes. Il est fondamental de « faire dialoguer » les textes entre eux, c'est-à-dire de les confronter dans un rapport dynamique sans trahir leurs identités respectives.

Enfin, l'exercice doit avoir une finalité, au-delà de la manipulation des textes, le candidat doit tenter de dégager une vision générale de cette confrontation littéraire et tenter dans la partie finale du devoir de dépasser cet exercice de comparaison pour prendre du recul par rapport aux textes et essayer de formuler un bilan personnel et original de ce travail.

Nous rappelons aux candidats qu'une correction précise de l'épreuve proposée est consultable dans les annales des rapports de l'épreuve du Capes Externe d'Anglais publiées chaque année.

### Option : Espagnol

Les cinq copies corrigées dans le cadre de l'épreuve de composition en langue espagnole ont montré des compétences rédactionnelles globalement satisfaisantes. Cependant, si la plupart des candidats s'exprime de façon assez fluide ou aisée en espagnol, de nombreuses fautes de langue subsistent et sont à regretter. Outre les gallicismes fréquents et certaines fautes d'emploi du subjonctif, des usages de « ser » et « estar », par exemple, les normes d'accentuation sont à revoir entièrement par certains candidats.

Concernant la méthodologie de la composition, le jury constate, dans les copies les moins bien réussies, des difficultés de structuration, un déséquilibre regrettable dans le traitement accordé à chaque document. Le dossier n'est pas toujours bien présenté, dès l'introduction, en fonction des documents qui le constituent.

Les analyses des textes sont parfois superficielles. Des difficultés sont apparues pour distinguer l'exil politique, présent dans les documents 2 et 3, de formes autres de l'émigration (à l'œuvre dans *Rayuela*). On peut également regretter le manque de culture artistique et littéraire perceptible dans certaines copies qui restent « collées » aux documents sans pouvoir les mettre en perspective. Ne pas pouvoir situer Rafael Alberti dans l'histoire littéraire hispanique et hispano-américaine du XX<sup>e</sup> siècle a même conduit à des erreurs de compréhension du dossier, et faussé son traitement.

Une mobilisation insuffisante d'outils d'analyse du discours littéraire – poétique et romanesque – a pu également conduire à des paraphrases ou à des commentaires purement thématiques. Notons, d'autre part, que le jury s'est ému de la manifestation de visions préconçues et stéréotypées concernant la thématique de l'exil et de la migration.

Enfin, pour la correction du commentaire, nous invitons les candidats à se reporter au rapport du jury du CAPES externe d'Espagnol.

### Option : Lettres

Pour un corrigé complet de la dissertation, les candidats sont renvoyés au rapport du jury du CAPES de Lettres Modernes, puisque le sujet est le même.

Nous insisterons cette année sur deux points indispensables à la réussite de l'exercice : la maîtrise de la méthodologie de la dissertation d'une part, et la qualité des connaissances littéraires et culturelles d'autre part. En effet, il est attendu à ce niveau que les candidats répondent de manière précise au sujet, qui doit être au préalable rigoureusement analysé. Il s'agissait ici de « discuter » un point de vue sur le genre de la comédie. Il ne fallait donc pas étayer simplement l'assertion proposée : le devoir devait présenter une confrontation de différentes approches de ce genre théâtral. De manière générale, la dissertation doit être clairement structurée, et progresser de manière cohérente. Elle doit conclure de manière nuancée à un questionnement de départ explicitement énoncé, tiré de la citation de J.-C. Ranger.

Par ailleurs, des connaissances précises étaient attendues dans le genre théâtral. Le sujet invitait, par la référence à Aristote, à interroger la comédie par rapport à la tragédie. Il était important de convoquer, en guise d'exemples tout au long de la dissertation, et de manière pertinente, non seulement des titres d'œuvres théâtrales, mais aussi des passages précis de celles-ci, voire des citations. Le candidat doit en effet montrer qu'il a une bonne culture littéraire, c'est-à-dire qu'il a lu de manière personnelle un certain nombre d'œuvres, et notamment d'œuvres célèbres.

Enfin, des connaissances théoriques sur l'histoire et l'analyse du genre de la comédie, en contraste avec la tragédie, étaient bienvenues. Des références à *La Poétique* d'Aristote, à la théorie de la *mimésis*, au théâtre classique, au sous-genre absurde, permettaient d'asseoir une réflexion de bon niveau.

Le jury corrige les copies en ayant en tête que les candidats seront de futurs enseignants. Il exige donc qu'une langue correcte soit utilisée, que les candidats fassent preuve de finesse dans leur réflexion, qu'ils sachent organiser une pensée cohérente, qu'ils fassent appel à une solide culture littéraire et générale.

Le jury attire l'attention des futurs candidats que l'épreuve sera modifiée à la session 2022 : la dissertation se fera sur programme. Les candidats devront donc très bien connaître les œuvres au programme. Cependant, il leur sera profitable d'approfondir leur culture littéraire au sens large, afin de pouvoir mettre ces œuvres en perspective. Le jury engage donc les futurs candidats à lire des œuvres littéraires, sans modération, pour leur plaisir et au bénéfice de la nouvelle épreuve.

## Option : Histoire

Après plusieurs années sans candidats inscrits dans la valence histoire-géographie, un candidat a composé en histoire lors de cette session 2021 du CAPES et du CAFEP de basque.

Le sujet à traiter cette année en composition d'histoire était le suivant : « Les usages de l'écrit du XIIe au XIVe siècle (Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique) ». Pour un corrigé exhaustif du sujet, nous renvoyons à celui que propose le jury du CAPES d'histoire-géographie puisque les candidats à celui-ci traitaient le même sujet lors de l'épreuve de composition.

La copie corrigée lors de cette session a obtenu une note de 6/20. Sans démeriter elle souffrait de carences qui l'ont empêché d'atteindre la moyenne. Le jury, bien conscient de la difficulté que représente la préparation de cette épreuve exigeante dotée d'un programme assez lourd pour des étudiants qui ne sont pas spécialistes de la valence et qui ne bénéficient souvent pas d'un volume conséquent de cours de préparation à cette épreuve, a néanmoins voulu valoriser les aspects positifs de cette copie.

Il a en particulier trouvé que le candidat avait eu le souci de proposer une composition bien structurée selon les attendus de ce type d'exercice, à savoir une structure ternaire (introduction, développement, conclusion) et une problématique clairement énoncée dans l'introduction. Il était par ailleurs évident que le candidat avait travaillé le sujet et possédait des connaissances en la matière.

Néanmoins, la copie souffrait de carences sur lesquelles le jury souhaite revenir sous forme de trois conseils aux futurs candidats.

1. Il convient, lors d'une composition d'histoire – ou de géographie – de ne pas s'en tenir à une simple description de faits. Il faut aussi en proposer une analyse et illustrer les notions ou les arguments développés par des exemples précis et, autant que faire se peut, variés. Pour le sujet traité cette année, la mention, entre autres, d'une université, d'un marchand, d'un ecclésiastique par exemple.

2. Il est primordial, avant de composer, de prendre le temps d'analyser le sujet afin d'en tirer une problématique qui puisse en inclure les différents aspects. En l'espèce, le sujet de cette année ne pouvait se cantonner à une étude de la production de l'écrit et de ses objectifs ; il fallait aussi en étudier la réception.

3. Une relecture attentive est nécessaire. La syntaxe et l'orthographe, l'expression, doivent être soignées.

On ajoutera pour terminer que l'on ne peut que conseiller aux futurs candidats qui choisiront de composer en histoire-géographie, de s'entraîner à l'exercice de la composition au cours de l'année de préparation du concours.

# COMPTE RENDU DES EPREUVES ORALES DE LA SESSION 2021

## EPREUVES ORALES D'ADMISSION

### **EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

Cette épreuve se déroule en deux parties. La première a lieu en basque : elle consiste à présenter et analyser un corpus de documents, puis en un entretien avec le jury. Au cours de cette première partie, le jury évalue les connaissances et compétences des candidats dans la spécialité disciplinaire « basque ». Dans la deuxième partie, en français, il s'agit de proposer des pistes didactiques et pédagogiques à partir du corpus étudié. Cette deuxième partie permet au jury d'évaluer les capacités du candidat à devenir enseignant dans le secondaire. Les candidats ont trois heures de préparation avant l'épreuve, qui compte coefficient 2.

Le corpus proposé cette année est composé de quatre textes. Le premier, intitulé « Laminak Senperen, Utsaleko zubia », est un conte mythologique pris de *Ixtorio-Mixterio – Légendes basques*, de Jean Barbier (éd. Delagrave, 1931). Le deuxième, un texte de réflexion, « Herri literaturaz », de Piarres Lafitte, est extrait de *Lur eta gizon* (éd. Jakin, 1974). Le troisième, intitulé « Mintzoa », est tiré du roman *Bi anai* de Bernardo Atxaga (éd. Erein, 1985). Enfin, le quatrième, « Lévy-Strauss antropologoa hil da », provient de l'essai d'Anjel Lertxundi *Eskarmentuaren paperak* (éd. Alberdania, 2009).

#### **1/ Première partie en langue basque : exposé et entretien**

Afin d'exposer de manière analytique les différents intérêts du corpus, il convient de présenter d'abord les caractéristiques principales des différents documents (source, nature...). Ainsi, les textes du corpus appartiennent à différents genres (conte mythologique, essais, roman). Ils sont issus d'auteurs ayant marqué la littérature basque à différentes époques (Jean Barbier, connu pour ses recueils de contes populaires, dans l'entre-deux guerres ; Piarres Lafitte, académicien philologue et linguiste, dans la deuxième moitié du XXème siècle ; Bernardo Atxaga, premier écrivain professionnel et son contemporain entre les XXème et XXIème siècles Anjel Lertxundi, écrivain et essayiste).

Ensuite, il est attendu que les candidats étudient chaque texte de manière approfondie, en développant son intérêt linguistique, littéraire, et / ou culturel. De fait, il est à noter que dans le conte mythologique populaire qu'il retranscrit, Jean Barbier, natif de Saint Jean Pied de Port et prêtre à Saint Pée, mêle les caractéristiques du bas-navarrais (« zitzaizkon »...) et du labourdin (« gan »...). Son texte permet de mettre en avant quelques caractéristiques de la mythologie basque (hiérarchie entre les *lamina*, êtres magiques habitant dans le monde souterrain et les êtres humains vivant sur terre...). Ce conte présente également des marques spécifiques de l'oralité attachée à ce type de textes.

Piarres Lafitte, pour sa part, développe une réflexion sur les expressions que l'on rencontre fréquemment dans le conte et sur le recours aux onomatopées caractéristique du genre (à travers la belle trouvaille linguistique « arrabots-soinu »). L'auteur suggère également que sous son apparence ludique (« jostagailutzat daukate Euskaldunek beren ipuinak »), le conte est un genre tout à fait sérieux. Le texte de Bernardo Atxaga, quant à lui, souligne la puissance évocatrice de la parole, dans la littérature comme dans la réalité. L'extrait est typique du courant appelé réalisme magique : il propose un développement symbolique sur les forces inconnues qui habitent les êtres vivants, forces qu'il vaut mieux prendre au sérieux, tout en prenant un certain recul rationnel (« nik sinetsi egiten nien, baina ardurarik gabe, ipui bat sinesten den modu berean »). Dans le dernier texte du corpus, Anjel Lertxundi réfléchit aux invariants mythologiques et culturels qui fondent différentes civilisations, et invite à une réflexion sur l'intertextualité. Un élément d'analyse commun à tous les textes était celui de la nécessaire transmission du patrimoine culturel et littéraire.

Enfin, il fallait proposer une lecture critique des documents, en avançant une entrée problématisée dans le corpus. Les candidats pouvaient par exemple mettre le thème mythologique en perspective, en élargissant la réflexion linguistique, littéraire et culturelle à l'intertextualité et à l'anthropologie, par exemple.

Pour cette partie, les candidats ont été évalués sur la qualité de la langue basque, sur la qualité de leurs connaissances en langue, littérature et civilisation basques, sur la qualité de la performance orale, sur la capacité à mettre en relation et à problématiser les éléments du dossier, sur la justification de l'exposé et le développement de l'argumentaire.

De manière générale, les candidats ont montré qu'ils avaient compris les textes du corpus, mais certains ont eu du mal à proposer une problématique cohérente et à approfondir leur analyse. Plusieurs candidats semblaient de pas avoir de culture générale assez riche pour pouvoir établir des liens et élargir leur réflexion. Le jury encourage ainsi les futurs candidats à se construire une solide culture générale pour la prochaine session.

## **2/ Deuxième partie en langue française : proposition de pistes didactiques et pédagogiques**

Pour aider les candidats à élaborer cette deuxième partie, le sujet présentait une série de questions sur lesquels ils pouvaient s'appuyer.

1. Quelles connaissances spécifiques de la culture basque ces documents vous permettraient-ils de faire acquérir aux élèves ?
2. A quel niveau de classe et à quelle notion du programme entendriez-vous rapporter votre projet ? Justifiez votre choix.
3. Dans quel ordre étudieriez-vous les documents de ce dossier ? Pourquoi ?
4. Quelles difficultés, spécifiques à ces documents, pourraient rencontrer vos élèves ? Quelles démarches pourriez-vous envisager pour y remédier ?
5. Quels outils linguistiques ce dossier permettrait-il de faire acquérir ou de réactiver ? Quelles

activités langagières envisagez-vous de mettre en place (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral, expression orale, interaction orale) ?

6. Quelles activités langagières mettriez-vous en œuvre en fonction de votre projet pédagogique ?

Rappelons qu'il ne s'agit pas dans cette partie de présenter exhaustivement une séquence entière, mais de proposer une séquence cohérente, en en développant les points forts. Le jury s'attend à ce que le candidat puisse également prendre du recul par rapport à ses propositions didactiques et pédagogiques. Il doit pouvoir répondre à la question essentielle : « Que veux-je transmettre aux élèves à travers ma séquence ? ». Les candidats doivent établir un lien cohérent entre leur analyse du corpus et leurs projets didactiques et pédagogiques. Ces derniers doivent aussi être clairement définis et équilibrés. Il est également souhaitable que les candidats justifient avec pertinence le choix des documents qu'ils font dans leur corpus pour la séquence qu'ils ont imaginée. Faire un choix est le signe d'une réflexion, cela est apprécié par le jury, mais il doit être bien justifié.

Il est également attendu des candidats qu'ils connaissent parfaitement les programmes de collège et de lycée, ainsi que le contenu du Cadre Européen Commun de Référence. Ils doivent également maîtriser les outils pédagogiques utiles à la mise en place de remédiation, de différenciation.

Les critères d'évaluation des candidats à cette épreuve sont les suivants : analyse des documents et choix didactiques, traitement pédagogique de la séquence, qualité de la langue française, capacité à mobiliser les compétences linguistiques, l'intérêt culturel et de civilisation des documents, réceptivité aux questions du jury.

Certains candidats entendus cette année manquaient de culture didactique, ou ne sont pas parvenus à donner une vision globale cohérente de leur projet, avec une claire vision de ce qu'ils veulent transmettre à leurs élèves. Le jury encourage donc les futurs candidats à élaborer une réflexion personnelle, fondée sur la recherche et / ou sur leur expérience de l'enseignement, quant à leurs objectifs didactiques et pédagogiques, en fonction du niveau cible.

## EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

### 1. Compréhension de document

#### Le contenu de l'épreuve

Cette partie de l'épreuve en langue basque permet de vérifier l'aptitude des candidats à comprendre un document authentique ; elle n'est pas soumise aux notions du programme de langues vivantes étrangères et régionales, aucune didactisation n'est attendue de la part du jury. Le jury attend une compréhension fine du document audio ou vidéo qui s'apparente à un niveau C2 du CECRL. Il souhaite que le candidat saisisse les nuances et les enjeux du support proposé en s'appuyant sur leurs multiples éléments qui le composent comme les échanges verbaux, le rythme de parole, etc. Les candidats doivent mobiliser des connaissances précises sur le monde de la langue et de la culture basque au sens large (économie, culture, littérature, politique, etc.). Le document s'inscrit dans un contexte que le candidat développe, en mettant en relation des informations explicites et implicites issues du document, complétées par des connaissances solides sur le domaine culturel basque. Cette première partie de l'épreuve est envisagée dans une dimension universitaire et permet d'avancer certaines hypothèses concernant l'origine et les enjeux du document. La qualité de la langue basque du candidat est prise en considération par le jury qui demeure attentif aux tournures employées.

#### Le support de la session 2021

La vidéo utilisée lors de cette session était issue du portail *Mintzoak* créée par l'Institut culturel basque. Ce portail recense des témoignages sonores et audiovisuels qui incarnent la mémoire collective du Pays Basque nord. Cette plateforme rassemble de nombreux témoignages constituant une mémoire orale du Pays basque Nord. La vidéo proposée aux candidats datant de 2012 et d'une durée de 2 minutes et 21 secondes était axée sur l'évolution du port de pêche de Saint-Jean-de-Luz entre les années 1950-1970 et proposait le témoignage d'Ernest Etchebest, ancien pêcheur.

L'enquête relatait ainsi les changements observés au cours de ces années et il soulevait des explications à ceux-ci. L'enquêteur invitait l'enquêté à envisager un retour critique sur le modèle de pêche utilisé durant cette période. En outre, le support pouvait permettre aux candidats d'envisager des parallèles avec les évolutions du monde agricole ou de commenter l'importance de la récolte du patrimoine immatériel, ainsi que ses modalités. Enfin, le support invitait les candidats à effectuer des commentaires linguistiques au sujet de la langue de l'enquêté, ainsi que sur la théâtralité de la vidéo (langage corporel, modulations de la voix, rythme du propos, etc.).

#### Déroulement de la présentation

La présentation du document va au-delà d'une simple reprise des indications inscrites sur le dossier. Il s'agit pour le candidat de souligner le genre de document analysé (témoignage oral,

reportage, extrait de film, extrait d'émission radiophonique, etc.). De même, il convient de développer le contexte d'élaboration d'un tel document en soulignant notamment sa valeur culturelle et patrimoniale. Le public visé par la diffusion du document peut également varier. Ces approches permettent au candidat de proposer des axes de lecture pour guider la suite de son propos.

- **Contenu thématique du document :**

Le candidat doit procéder à une présentation claire et organisée. La plupart des candidats ont mis en évidence l'intérêt historique et culturel du document avant de se pencher sur ses caractéristiques linguistiques. Certains ont même avancé des interprétations, en modélisant leur propos comme il convient. Les références socioculturelles utilisées et faisant référence à la thématique de la pêche ont été placées dans un patrimoine littéraire et culturel plus large. Certains candidats ont proposé une présentation cohérente, et même très brillante. Le jury souligne que certains omettent les informations visuelles pour se concentrer uniquement sur les éléments auditifs, occultant malheureusement la partie non-verbale et gestuelle. Ainsi, dans l'extrait proposé, on pouvait s'arrêter sur plusieurs aspects intéressants comme la localisation de la vidéo au domicile de l'ancien pêcheur ou les stratégies de questionnement mises en place par l'enquêteur (questions ouvertes, adaptation de ses choix linguistiques, et notamment lexicaux par rapport à la personne interrogée, etc.).

- **Compréhension fine :**

Le jury attendait des candidats une attention particulière aux traits de l'oralité pour illustrer son propos. Le document sonore proposé cette année permettait de dégager des caractéristiques du dialecte labourdin côtier (forme *gan* pour le verbe aller, l'adverbe *baratxe-baratxe*, les formes verbales marquées par le solécisme, etc.). Les particularismes linguistiques ont donné lieu à certaines confusions (caractéristiques approximatives du dialecte labourdin côtier, le suffixe comparatif *-ago*, le registre familier utilisé en français, l'alternance codique, etc.).

- **Contextualisation :**

Les références précises au contexte de la réalisation et de diffusion des témoignages vivants du patrimoine basque par l'Institut culturel basque ou par l'association *Ahotsak* ont été appréciées par le jury. Le futur enseignant de basque doit être en mesure de saisir les enjeux liés à la transmission d'un patrimoine culturel et linguistique qu'il sera en charge d'enseigner. La référence au dialecte de la province du Labourd et à la zone côtière a été plutôt bien appréhendée.

La conclusion doit proposer une véritable synthèse de l'exposé en fonction des thématiques abordées et des axes de lecture choisis. Le jury apprécie également des prolongements de la réflexion qui proposent des références socioculturelles comme des titres d'ouvrages, chansons ou films en lien avec la thématique étudiée, comme par exemple, le film *Apaizac obeto* de Jon Maia, *Ternuako penak* de Bernardo Atxaga, les chansons traditionnelles sur la pêche à la baleine *Orioko baleari*, etc.

## **2. Analyse de productions d'élèves**

Cette partie de l'épreuve qui se déroule en langue française vise à vérifier la capacité du candidat à analyser les acquis et les besoins des élèves, à appréhender la diversité des conditions d'exercice, à prendre en compte le contexte d'enseignement (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) ainsi que les valeurs qui portent le système éducatif (cf. arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré).

Le dossier comportait trois copies d'élèves de Terminale suivant l'enseignement de spécialité Langue, littérature et culture basque transcrites à analyser. Le jury a apprécié les présentations structurées qui ont fait un effort de classification des acquis, des erreurs et des remédiations que la consigne invitait à développer.

- **Acquis des élèves :**

Le dossier didactique en accompagnement des copies d'élèves renseignait les candidats sur le contexte didactique et pédagogique de la séquence. Celui-ci a été exploité par les candidats. Relativement aux acquis des élèves, les candidats ont ainsi pu relever les acquis pragmatiques en lien avec la réalisation d'une introduction, la formulation de la problématique et l'annonce de plan. Le réinvestissement du vocabulaire de la pêche, bien qu'inégalement réalisé en fonction des copies a pu être observé.

- **Erreurs linguistiques :**

Le jury a apprécié les nuances apportées par la plupart des candidats relativement aux erreurs de langue différentes selon les copies. Lors de leur exposé, les candidats ont choisi de présenter les erreurs, soit en fonction de leur degré d'importance, soit de manière successive (copie par copie). Si les deux modes de présentation sont cohérents, le premier permet d'effectuer un lien avec la dernière partie de l'épreuve concernant les stratégies de remédiations. Le deuxième permet peut-être un recensement plus minutieux des différentes erreurs linguistiques.

Parmi les erreurs linguistiques relevées, la confusion de la déclinaison des démonstratifs et l'absence d'ergatif (première copie) ont bien été soulignées. Par ailleurs, les erreurs liées à l'utilisation du discours indirect (« *\*nolakoak izan dira* » au lieu de « *nolakoak izan diren* »), dans la deuxième copie notamment, n'ont pas toujours donné les développements attendus par le jury. En effet, des confusions entre le discours indirect et les propositions subordonnées relatives sont regrettables chez les candidats au concours du CAPES de basque.

Le manque de maîtrise des formules liées à la comparaison (« *\*gehio eta gehiago* » au lieu de « *gero eta gehiago* », 1<sup>ère</sup> copie) a bien été souligné. Enfin les fautes d'orthographe (« *\*hari* » 1<sup>ère</sup> copie au lieu du verbe « *ari* ») ou les approximations lexicales (« *irudi* » au lieu de « *taula* », « *margolan* » dans la 1<sup>ère</sup> copie ; la répétition du verbe « *ainguratu* » dans la 3<sup>ème</sup> copie, etc.) ont été mentionnées.

Enfin, le solecisme (« *portuko bizia erakusten gaitu* », 3<sup>ème</sup> copie) qui consiste à utiliser des formes biactantes de l'auxiliaire au lieu de la forme triactante, caractéristique du dialecte labourdin-côtier a inégalement été analysé et a parfois conduit les candidats à des explications erronées.

- **Remédiations :**

L'épreuve invite les candidats à envisager des remédiations à ces erreurs linguistiques. La mise en place de stratégies individuelles ou collectives a pu être avancée, avec un degré de précision relatif selon les candidats. Des exemples de ces stratégies permettent de clarifier le propos et ainsi de montrer les ressources dont dispose le ou la futur(e) professeur(e). Une réutilisation du matériel patrimonial afin de travailler sur le solécisme et les règles du verbe standard en était un par exemple. Il aurait été possible d'envisager la réécriture d'un dialogue théâtral en style indirect afin de revoir les règles du discours indirect, etc.

L'entretien qui a suivi cette seconde partie de l'épreuve a pu porter sur différents aspects de l'enseignement : les programmes et les épreuves du baccalauréat d'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en basque, les démarches que doit mener un enseignant pour l'organisation d'une sortie scolaire, distinction entre conseil pédagogique et conseil d'enseignement, la constitution du conseil de classe et ses diverses fonctions, la politique linguistique fixée par un établissement scolaire dans le cadre de son projet d'établissement, les problématiques d'enseignement du basque pendant la pandémie, les élèves à besoin particulier, les relations parents/professeurs, la gestion des intervenants extérieurs en classe de basque, le fond documentaire et les projets avec le documentaliste, etc.